Docusign Envelope ID: 08841EA1-0DE6-8D14-80DC-54958E66F0F6

ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
au capital de 2.100.000 euros
Siège social : 3 Rue Joseph Jacquard - 01000 BOURG EN BRESSE
331 979 989 RCS BOURG EN BRESSE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

L'associe unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 5.673.680 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	***5.673.680 euros***
A titre de dividendes à l'Associée unique	3.000.000 euros
Le solde, en totalité au compte « Autres réserves	2.673.680 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte des distributions de dividendes intervenues au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos le 31.12.2024 : 2.700.000 euros
Exercice clos le 31.12.2023 : néant
Exercice clos le 31.12.2022 : néant

Certifié conforme
La société T'RHÉA – Présidente,
Représentée par son Président, la société **GROUPE CARNIVOR**,
elle-même représentée par son Président du Directoire, **Monsieur René IMBERT**,
par délégation de pouvoirs du 30 juin 2026,
Madame Thithuy THAIDUC
Directrice Générale Déléguée non statutaire

Signé par :
Thithuy Thaiduc
E84A90EA75194F7...

Docusign Envelope ID: 08841EA1-0DE6-8D14-80DC-54958E66F0F6

ABATTOIRS DES CRETS
Société par actions simplifiée
au capital de 2.100.000 euros
Siège social : 3 Rue Joseph Jacquard - 01000 BOURG EN BRESSE
331 979 989 RCS BOURG EN BRESSE

(actif, passif, compte de résultat et annexes)

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Certifié conforme
La société T'RHÉA – Présidente,
Représentée par son Président, la société **GROUPE CARNIVOR**,
elle-même représentée par son Président du Directoire, **Monsieur René IMBERT**,
par délégation de pouvoirs du 30 juin 2026,
Madame Thithuy THAIDUC
Directrice Générale Déléguée non statutaire

Signé par :
Thithuy Thaiduc
E84A90EA75194F7...

N° 2050 2026

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABATTOIRS DES CRETS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 5 RUE 01000 BOURG EN BRESSE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 33197989000026 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122025 Net 3	N-1 31122024 Net 4
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	115 590	AG 114 503	1 087	8 464
	Fonds commercial	AH	1 111 245	AI 15 245	1 096 000	1 096 000
	Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	193 977	AK	193 977	193 977
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	750 461	AO 50 461	700 000	700 168
	Constructions	AP	5 362 622	AQ 1 896 601	3 466 021	2 972 814
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	6 862 718	AS 3 070 260	3 792 458	3 255 185
	Autres immobilisations corporelles	AT	3 372 816	AU 1 530 174	1 842 642	2 015 349
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	308 333	AW	308 333	729 480
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS	42 406	CT	42 406	42 406
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	3 049	BE	3 049	3 049
	Prêts	BF	272 757	BG	272 757	286 050
	Autres immobilisations financières*	BH	1 864	BI	1 864	83 868
	TOTAL (II)	BJ	18 397 837	BK 6 677 243	11 720 593	11 386 809
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	1 681 509	BM	1 681 509	1 137 327
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	149 557	BW	149 557	149 557
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 322 126	BY 4 977	2 317 149	2 723 400
	Autres créances (3)	BZ	2 570 386	CA	2 570 386	4 540 211
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	20 830 382	CG	20 830 382	15 950 961
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)*	CH	63 137	CI	63 137	48 144
	TOTAL (III)	CJ	27 617 098	CK 4 977	27 612 120	24 549 600
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW				
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM				
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	46 014 934	1A 6 682 220	39 332 714	35 936 409

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

N° 2051 2026

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABATTOIRS DES CRETS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 100 000)	DA	2 100 000	2 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	500 000	500 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	210 000	210 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	12 009 542	9 744 465
	Report à nouveau	DH	1 582 403	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 673 680	4 965 077
	Subventions d'investissement	DJ	2 070 593	3 831 651
	Provisions réglementées *	DK	306 250	247 917
	TOTAL (I)	DL	24 452 468	21 599 109
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	114 933	114 933
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	114 933	114 933
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 020 577	4 878 503
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		505 103
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 722 250	6 258 050
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 841 102	2 573 687
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	114 463	
	Autres dettes	EA	2 066 921	7 024
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	14 765 313	14 222 367
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	39 332 714	35 936 409

RENVOIS

(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 519 283	10 223 629
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	13 585	20 075

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABATTOIRS DES CRETS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue Biens*	FD	86 597 079	FE	7 203 455	FF	93 800 534		96 980 295
	Production vendue Services*	FG	1 154 759	FH	12 677	FI	1 167 436		1 087 644
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	87 751 838	FK	7 216 132	FL	94 967 970		98 067 939
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	187 329		490 826
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)					FP			52 206
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					FI	140 293		
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 356		445
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	95 298 948		98 611 416
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	66 728 196		71 761 798
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(544 181)		128 120
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	13 148 805		12 263 915
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	324 081		317 066
	Salaires et traitements*					FY	4 682 576		4 641 214
	Cotisations sociales (10)					FZ	2 037 980		1 924 898
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (14)					GA	1 383 500		1 101 285
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux dépréciations					GB			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*					GC			4 977
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					GI	13 293		
	Autres charges (12)					GE	3 932		64 909
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF	87 778 181		92 208 181
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	7 520 767		6 403 235
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	20 000		20 000
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits des cessions d'immobilisations financières					G2			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP	20 000		20 000
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	299 221		394 106
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU	299 221		394 106
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(279 221)		(374 106)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	7 241 545		6 029 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053 2026

Désignation de l'entreprise : SAS ABATTOIRS DES CRETS — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD		100 901
	Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)	HH	58 333	194 222
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	(58 333)	(93 321)
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	650 767	617 391
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK	858 765	353 340
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	95 318 948	98 732 317
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	89 645 268	93 767 240
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)	HN	5 673 680	4 965 077
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP	490 018	550 211
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	20 000	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		36
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 994	3 826
	(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles	A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11 — dont cotisations Madelin A10			
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	58 333	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

SAS ABATTOIRS DES CRETS

5 RUE
JOSEPH JACQUARD
01000 BOURG EN BRESSE

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ENTREPRISE ON DEMAND MASTER

13594 AIX EN PROVENCE CEDEX 3

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

La société ABATTOIRS DES CRETS a opté pour le régime d'intégration fiscale, dont la société tête de groupe est GROUPE CARNIVOR.
Depuis l'exercice 2024, s'applique une nouvelle convention d'intégration fiscale prévoyant qu'un résultat d'ensemble intermédiaire est calculé à partir des résultats de la société T'RHEA et de ses Sous-Filiales Intégrées. A partir de ce Résultat Intermédiaire, est déterminé pour chaque Sous-Filiale Intégrée un prorata de contribution correspondant à : leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme respective au titre de l'exercice, calculé comme si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les Sous-Filiales

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration uniquement en ce qui concerne les déficits individuels antérieurs à l'intégration et les déficits depuis l'entrée dans le groupe d'intégration fiscale jusqu'au 31/12/2024, rapporté au Résultat Intermédiaire.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

Changement de réglementation comptable

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025, la société applique pour la première fois le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement a pour effet notamment
- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.
L'application de ce changement de méthode est faite de manière prospective. Au 31 décembre 2025, les principaux effets observés sur notre société pour donner suite à l'application de ce règlement sont les suivants :

A/ Présentation des montants comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement
- Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, comptabilisé dans le résultat d'exploitation
- Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées, comptabilisée dans le résultat d'exploitation en 2025 (13 293,00 €)

B/ Présentation des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges.
- Présentation du montant des remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025

C/ Présentation des charges constatées d'avances en poste " autres créances " en 2025 en remplacement du poste " autres régularisations actifs (63 137 €).

D / Présentation des comptes courant d'associés en autres dettes en 2025 contre une présentation en emprunts et dettes financière diverses en 2024 (2 020 000 €).

E / En 2025, les subventions d'investissement CEE sont comptabilisées en report à nouveau, conformément à l'art 312-1 du PCG. Le changement de règlementation comptable a été appliqué de manière rétrospective.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Changement d'estimation

Correction d'erreurs

- CHANGEMENTS COMPTABLES - Informations complémentaires

(Art. 831-3)

Changement de réglementation comptable - appliqué de manière rétrospective

Impacts des postes	Exercice N	Exercice N-1 corrigé	Exercice N-1
AUTRES CHARGES	3 932	72 368	64 909
SALAIRES ET TRAITEMENT	4 682 576	4 746 235	4 669 668
VNC IMMO	13 293	51 862	
PRODUITS DE CESSION IMMO	140 293	71 350	

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	**Nom :** SA GROUPE CARNIVOR
	Siège : Quartier Lagoubran 83200 TOULON FR
	N° d'indentification si entité française :
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :
	Lieu 1 :
	Lieu 2 :
	Lieu 3 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	115 590			115 590
Fonds commercial	1 111 245			1 111 245
Autres immobilisations incorporelles	193 977			193 977
Immobilisations corporelles				
Terrains	700 000			700 000
Agencements et aménagements de terrains	50 461			50 461
Constructions	4 324 080	864 952		5 189 032
Constructions sur sol d'autru	173 590			173 590
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 626 988	1 235 730		6 862 718
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 835 937	131 150		2 967 087
Matériel de transport	314 138	898	60 977	254 058
Matériel de bureau et matériel informatique	129 291	998		130 289
Mobilier	21 382			21 382
Autres immobilisations corporelles	729 480	120 000	541 146	308 333
Immobilisations financières				
Participations	42 406			42 406
Autres immobilisations financières	372 967	20 573	115 871	277 669
TOTAL	16 741 529	2 374 301	717 995	18 397 836

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont comptabilisés au coût d'acquisition.
Le règlement ANC 2015-0L6 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.
Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation.
Notre société a considéré que les fonds commerciaux ont une durée illimitée et ne sont donc pas amortis.
Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

SAS ABATTOIRS DES CRETS
01000 BOURG EN BRESSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	107 126	7 377		114 503
Fonds commercial	15 245			15 245
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains	50 293	168		50 461
Constructions	1 380 742	367 933		1 748 675
Constructions sur sol d'autru	144 114	3 812		147 926
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 371 803	698 457		3 070 260
Installations générales, agencements, aménagements divers	926 614	259 519		1 186 133
Matériel de transport	257 242	32 038	60 977	228 303
Matériel de bureau et matériel informatique	97 110	11 074		108 184
Mobilier	4 433	3 121		7 554
TOTAL	5 354 720	1 383 500	60 977	6 677 243

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 8 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Agencement Constructions	4 à 10 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	20 à 48 ans	Linéaire
Installations complexes	10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	1 à 8 ans	Linéaire

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	4 977				4 977
TOTAL	4 977				4 977

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions			864 952		
Installations techniques, matériels			1 235 730		
Installations générales, agencements			131 150		
Matériel de transport			898		
Matériel de bureau et matériel informatique			998		
Autres immobilisations corporelles			120 000		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			20 573		
TOTAL GENERAL			2 374 301		

SAS ABATTOIRS DES CRETS
01000 BOURG EN BRESSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport			60 977		
Autres immobilisations corporelles	541 146		0		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			115 871		
TOTAL GENERAL	541 146		176 849		

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires		7 377		
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains		168		
Constructions		367 933		
Constructions sur sol d'autru		3 812		
Installations techniques, matériels		698 457		
Installations générales, agencements		259 519		
Matériel de transport		32 038		
Matériel de bureau et matériel informatique		11 074		
Mobilier		3 121		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		1 383 500		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions		
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Matériel de transport		60 977	
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL		60 977	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Néant.

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 1 111 245 euros à la clôture de l'exercice, avec un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.
Le test de dépréciation a été réalisé et la feuille de travail correspondante est archivée dans le dossier annuel.

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Néant.

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
- Matières premières	1 516 623	990 006	526 617	
- Autres approvisionnements	164 886	147 322	17 565	
TOTAL I	1 681 509	1 137 327	544 181	
Encours de production				
Produits finis				
TOTAL (I+II+III+IV)	1 681 509	1 137 327		

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Dépréciations des stocks et en-cours

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	272 757	0	272 757
Autres immobilisations financières	1 864	0	1 864
Clients douteux ou litigieux	13 287	13 287	
Autres créances clients	2 308 840	2 308 840	
Personnel et comptes rattachés	2 005	2 005	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	802	802	
Taxe sur la valeur ajoutée	452 061	452 061	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	12	12	
Divers état et autres collectivités publiques	1 000 000	1 000 000	
Groupe et associés	20 000	20 000	
Débiteurs divers	1 095 505	1 095 505	
Charges constatées d'avance	63 137	63 137	
TOTAL	5 230 271	4 955 650	274 621
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 293		

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
actions ordinaires	16.00	131 250			131 250

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	2 100 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	500 000			
Réserve légale	210 000			
Autres réserves	9 744 465	2 265 077		
Report à nouveau		1 582 403		
Résultat de l'exercice	4 965 077		2 820 322	
Subventions d'investissement	3 831 651	1 761 058-		
Provisions réglementées	247 917	58 333		
Total des capitaux propres	21 599 109	2 144 755	2 820 322	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				500 000
Réserve légale				210 000
Autres réserves				12 009 542
Report à nouveau				1 582 403
Résultat de l'exercice				5 673 680
Subventions d'investissement				2 070 593
Provisions réglementées				306 250
Total des capitaux propres				24 452 468

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	114 933				114 933
Autres provisions pour risques		114 933		114 933	
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	114 933	114 933		114 933	114 933

Les provisions pour risques correspondent à des litiges prud'hommaux en cours à la clôture de l'exercice.

SAS ABATTOIRS DES CRETS
01000 BOURG EN BRESSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	31 840	31 840		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 988 738	742 707	2 039 969	1 206 062
Fournisseurs et comptes rattachés	5 722 250	5 722 250		
Personnel et comptes rattachés	1 535 267	1 535 267		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 055 003	1 055 003		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 843	64 843		
Autres impôts taxes et assimilés	185 990	185 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	114 463	114 463		
Groupe et associés	2 063 868	2 063 868		
Autres dettes	3 053	3 053		
TOTAL	14 765 313	11 519 283	2 039 969	1 206 062
Emprunts remboursés en cours d'exercice	854 296			

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 642 683
TOTAL	3 642 683

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 19/06/23
Montant initial de cette garantie : 1 336 201
Montant à la clôture de l'exercice : 1 118 046
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2036
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du : 20/06/23
Montant initial de cette garantie : 914 982
Montant à la clôture de l'exercice : 662 573
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2031
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du : 20/06/23
Montant initial de cette garantie : 46 487
Montant à la clôture de l'exercice : 28 778
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/03/2029
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du : 05/10/23
Montant initial de cette garantie : 83 167
Montant à la clôture de l'exercice : 72 260
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2039
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Emprunt du	: 09/04/24
Montant initial de cette garantie	: 1 221 805
Montant à la clôture de l'exercice	: 1 090 898
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/02/2032
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang
Emprunt du	: 19/04/24
Montant initial de cette garantie	: 335 130
Montant à la clôture de l'exercice	: 314 184
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/02/2037
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang
Emprunt du	: 27/06/24
Montant initial de cette garantie	: 266 165
Montant à la clôture de l'exercice	: 252 857
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/02/2040
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang
Emprunt du	: 18/07/24
Montant initial de cette garantie	: 121 278
Montant à la clôture de l'exercice	: 103 187
Date de fin d'échéance de la garantie	: 11/02/2030
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 233 325
TOTAL	1 233 325

SAS ABATTOIRS DES CRETS
01000 BOURG EN BRESSE

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 255
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 183
Dettes fiscales et sociales	1 604 810
Autres dettes	3 053
TOTAL	2 138 301

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	58 333	687250
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL	58 333	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS AU TITRE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC DES PARTIES LIÉES -

(Art. 834-1)

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie au cours de l'exercice	Autres informations
CARNIVOR	DETTE FOURNISSEUR	531 048	
T'RHEA	DETTE FOURNISSEUR	323 435	
CARNIVOR	CREANCE CLIENT	508 265	
T'RHEA	CREANCE CLIENT	305 900	
T'RHEA	COMPTE COURANT	2 020 000	
CARNIVOR	COMPTE COURANT	1 363 868	

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		638 609
Engagement total		638 609

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turn over faible
- taux d'inflation 1 %
- taux d'actualisation 3,96 %
-charges patronales 41,50 %

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- 612246 CIC LEASING MONDIAL FRIGO GENERATEURS FROID EQUIPE		2 200
- 612251 NATIXIS ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANCEMENT GLOBAL	14 550	2 852
- 612249 LIXXBAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANCEMENT GLOBA	14 550	2 852
- 612248 CIC LEASING ACHATS DIVERS MATERIELS (FINANCEM	14 555	2 853
- 612254 BPCE LEASE ACHAT DIVERS MATERIELS (FINA	55 835	3 969
- 612253 CIC BAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (F	55 853	3 970
- 612252 LIXXBAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (F	55 835	3 969
- 612256 LIXXBAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (FINAN	45 821	1 991
- 612257 CIC LEASING ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANC	45 835	1 991
- 612258 BPCE LEASE ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANCEMENT GLO	45 821	1 991
- 612219 BNP LEASE GROUP TRANSPALETTE ELECTRIQUE A1H04655		52
- 612220 BNP LEASE GROUP TRANSPALLETTE ELECTRIQUE A1H04660		52
- 612226 BNP LEASE GROUP GERBEUR TOYOTA A1H04662		88
- 612223 BNP LEASE GROUP TRANSPALETTE ELECTRIQUE		47
- 612259 MAN FINANCIAL CAISSE FRIGO EQUIPEMENT FROID TGS 26	35 758	1 455
- 612243 BNP LEASE GROUP CHARIOT RETRACTABLE A1J95935	10 204	334
Mobilier	394 617	30 665
TOTAL	394 617	30 665

- ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

(Art. 836-4)

Nature	Matériel de transport	Matériel de bureau et info	Mobilier	Autres	Total
Valeur d'origine	330 300			2 807 127	3 137 427
Coût d'entrée de l'actif	330 300			2 807 127	3 137 427
Amortissements					
Valeur nette	330 300			2 807 127	3 137 427
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	247 918			2 248 529	2 496 447
- exercice	63 466			426 545	490 011
TOTAL	311 384			2 675 074	2 986 458
Redevances restant à payer					
- à un an au plus	32 346			311 252	343 598
- entre 1 et 5 ans	5 108			48 377	53 485
TOTAL	37 454			359 629	397 083

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **143 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	20
Employés	10
Ouvriers	105
TOTAL	143

PRESIDENT T'RHEA

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

SAS ABATTOIRS DES CRETS

3, Rue Joseph Jacquard

01000 BOURG EN BRESSE

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

SOMMAIRE

	Pages
- Rapport	**1 à 4**
- Comptes annuels	**5 à 25**

NOVANCES
EXPERTISE-COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société ABATTOIRS DES CRETS SAS,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABATTOIRS DES CRETS SAS** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels relatif :

- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06
- Les incidences de la première application du règlement ANC n°2024-02

4. Justifications des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne l'évaluation et la dépréciation éventuelle des immobilisations corporelles.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

6. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

7. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à VILLEFRANCHE S/S, le 23 juin 2026

NOVANCES
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Lyon-Riom
Christophe ALEXANDRE, Représentant légal

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires	115 590	114 503	1 087	8 464	7 377-	87.16-
	Fonds commercial	1 111 245	15 245	1 096 000	1 096 000		
	Autres immobilisations incorporelles	193 977		193 977	193 977		
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains	750 461	50 461	700 000	700 168	168-	0.02-
	Constructions	5 362 622	1 896 601	3 466 021	2 972 814	493 207	16.59
	Install. techniques, matériel et outillage indus.	6 862 718	3 070 260	3 792 458	3 255 185	537 273	16.51
	Autres immobilisations corporelles	3 372 816	1 530 174	1 842 642	2 015 349	172 708-	8.57-
	En cours, avances et acomptes	308 333		308 333	729 480	421 146-	57.73-
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	42 406		42 406	42 406		
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	3 049		3 049	3 049		
	Prêts	272 757		272 757	286 050	13 293-	4.65-
	Autres immobilisations financières	1 864		1 864	83 868	82 004-	97.78-
	Total de l'actif immobilisé (III)	18 397 837	6 677 243	11 720 593	11 386 809	333 784	2.93
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en-cours :**						
	Matières premières et autres approvision.	1 681 509		1 681 509	1 137 327	544 181	47.85
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	149 557		149 557	149 557		
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés	2 322 126	4 977	2 317 149	2 723 400	406 251-	14.92-
	Autres créances	2 570 386		2 570 386	4 540 211	1 969 825-	43.39-
	Charges constatées d'avance	63 137		63 137	48 144	14 993	31.14
	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres						
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	20 830 382		20 830 382	15 950 961	4 879 421	30.59
	Total de l'actif circulant (IV)	27 617 098	4 977	27 612 120	24 549 600	3 062 520	12.47
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	46 014 934	6 682 220	39 332 714	35 936 409	3 396 304	9.45

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 100 000)	2 100 000	2 100 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	500 000	500 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Ecarts d'équivalence				
	Réserves				
	Réserve légale	210 000	210 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	12 009 542	9 744 465	2 265 077	23.24
	Report à nouveau	1 582 403		1 582 403	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 673 680	4 965 077	708 603	14.27
	Subventions d'investissement	2 070 593	3 831 651	1 761 058-	45.96-
	Provisions réglementées	306 250	247 917	58 333	23.53
	Total des capitaux propres (I)	24 452 468	21 599 109	2 853 358	13.21
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total autres fonds propres (I bis)				
PROVISIONS	Provisions pour risques	114 933	114 933		
	Provisions pour charges				
	Total des provisions (II)	114 933	114 933		
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 020 577	4 878 503	857 926-	17.59-
	Emprunts et dettes financières diverses		505 103	505 103-	100.00-
	Instruments financiers à terme				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 722 250	6 258 050	535 800-	8.56-
	Dettes fiscales et sociales	2 841 102	2 573 687	267 415	10.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	114 463		114 463	
	Autres dettes	2 066 921	7 024	2 059 897	NS
	Produits constatés d'avance				
	Total des dettes (III)	14 765 313	14 222 367	542 947	3.82
	Ecarts de conversion passif (IV)				
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	39 332 714	35 936 409	3 396 305	9.45
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	11 519 283	10 223 629		

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2024 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens	86 597 079	7 203 455	93 800 534	96 980 295	3 179 761-	3.28-
Production vendue de services	1 154 759	12 677	1 167 436	1 087 644	79 792	7.34
Montant net du chiffre d'affaires	87 751 838	7 216 132	94 967 970	98 067 939	3 099 969-	3.16-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions			187 329	490 826	303 497-	61.83-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				52 206	52 206-	100.00-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			140 293		140 293	
Autres produits			3 356	445	2 910	653.38
Total des Produits d'exploitation (I)			95 298 948	98 611 416	3 312 468-	3.36-
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			66 728 196	71 761 798	5 033 602-	7.01-
Variation de stock			544 181-	128 120	672 302-	524.74-
Autres achats et charges externes (1)			13 148 805	12 263 915	884 890	7.22
Impôts, taxes et versements assimilés			324 081	317 066	7 015	2.21
Salaires			4 682 576	4 641 214	41 361	0.89
Cotisations sociales			2 037 980	1 924 898	113 082	5.87
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 383 500	1 101 285	282 216	25.63
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				4 977	4 977-	100.00-
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			13 293		13 293	
Autres charges			3 932	64 909	60 976-	93.94-
Total des Charges d'exploitation (II)			87 778 181	92 208 181	4 430 000-	4.80-
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			7 520 767	6 403 235	1 117 532	17.45
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier			490 018	550 211		
: Redevance de crédit bail immobilier						

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)	20 000	20 000		
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	20 000	20 000		
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	299 221	394 106	94 885-	24.08-
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total des charges financières (VI)	299 221	394 106	94 885-	24.08-
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	279 221-	374 106-	94 885	25.36
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	7 241 545	6 029 128	1 212 417	20.11
Produits exceptionnels (VII)		100 901	100 901-	100.00-
Charges exceptionnelles (VIII)	58 333	194 222	135 889-	69.97-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	58 333-	93 321-	34 988	37.49
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	650 767	617 391	33 376	5.41
Impôts sur les bénéfices (X)	858 765	353 340	505 425	143.04
Total des produits (I+III+V+VII)	95 318 948	98 732 317	3 413 369-	3.46-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	89 645 268	93 767 240	4 121 973-	4.40-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 673 680	4 965 077	708 603	14.27

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

(2) Dont produits concernant les entreprises liées 20 000
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.
La date de clôture de l'exercice est le 31/12/2025

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Liste des principales méthodes

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

Événements post-clôture

Néant

Informations significatives

La société ABATTOIRS DES CRETS a opté pour le régime d'intégration fiscale, dont la société tête de groupe est GROUPE CARNIVOR.
Depuis l'exercice 2024, s'applique une nouvelle convention d'intégration fiscale prévoyant qu'un résultat d'ensemble intermédiaire est calculé à partir des résultats de la société T'RHEA et de ses Sous-Filiales Intégrées. A partir de ce Résultat Intermédiaire, est déterminé pour chaque Sous-Filiale Intégrée un prorata de contribution correspondant à : leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme respective au titre de l'exercice, calculé comme si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les Sous-Filiales

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration uniquement en ce qui concerne les déficits individuels antérieurs à l'intégration et les déficits depuis l'entrée dans le groupe d'intégration fiscale jusqu'au 31/12/2024, rapporté au Résultat Intermédiaire.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Changement de réglementation comptable

A compter de l'exercice ouvert au 1er janvier 2025, la société applique pour la première fois le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement a pour effet notamment
- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- La suppression de la technique du transfert de charge ;
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable et, il n'a pas à être justifié.
L'application de ce changement de méthode est faite de manière prospective. Au 31 décembre 2025, les principaux effets observés sur notre société pour donner suite à l'application de ce règlement sont les suivants :

A/ Présentation des montants comptabilisés dans le résultat d'exploitation 2025 d'éléments qui auraient figuré en résultat exceptionnel avant l'application du Règlement
- Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles, comptabilisé dans le résultat d'exploitation
- Valeur nette comptable des immobilisations incorporelles et corporelles cédées, comptabilisée dans le résultat d'exploitation en 2025 (13 293,00 €)

B/ Présentation des changements induits par la suppression de la technique de transferts de charges.
- Présentation du montant des remboursements de frais de personnel comptabilisés au crédit des charges de personnel en 2025

C/ Présentation des charges constatées d'avances en poste " autres créances " en 2025 en remplacement du poste " autres régularisations actifs (63 137 €).

D / Présentation des comptes courant d'associés en autres dettes en 2025 contre une présentation en emprunts et dettes financière diverses en 2024 (2 020 000 €).

E / Conformément au règlement ANC 2024-02 du 5-7-2024, les incitations financières obtenues au titre de Certificats d'Economie d'Energie (CEE) apparaissant an Subventions d'investissement au 1er janvier 2025 ont été reprises en totalité et transférées au Crédit du poste Report à Nouveau pour un montant de 1 582 403 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Correction d'erreurs

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

- CHANGEMENTS COMPTABLES - Informations complémentaires

(Art. 831-3)

Changement de réglementation comptable - appliqué de manière rétrospective

Impacts des postes	Exercice N	Exercice N-1 corrigé	Exercice N-1
AUTRES CHARGES	3 932	72 368	64 909
SALAIRES ET TRAITEMENT	4 682 576	4 746 235	4 669 668
VNC IMMO	13 293	51 862	
PRODUITS DE CESSION IMMO	140 293	71 350	

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	**Nom :** SA GROUPE CARNIVOR
	Siège : Quartier Lagoubran 83200 TOULON FR
	N° d'indentification si entité française :
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues :
	Lieu 1 :
	Lieu 2 :
	Lieu 3 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	115 590			115 590
Fonds commercial	1 111 245			1 111 245
Autres immobilisations incorporelles	193 977			193 977
Immobilisations corporelles				
Terrains	700 000			700 000
Agencements et aménagements de terrains	50 461			50 461
Constructions	4 324 080	864 952		5 189 032
Constructions sur sol d'autrui	173 590			173 590
Installations techniques, matériels et outillages industriels	5 626 988	1 235 730		6 862 718
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 835 937	131 150		2 967 087
Matériel de transport	314 138	898	60 977	254 058
Matériel de bureau et matériel informatique	129 291	998		130 289
Mobilier	21 382			21 382
Autres immobilisations corporelles	729 480	120 000	541 146	308 333
Immobilisations financières				
Participations	42 406			42 406
Autres immobilisations financières	372 967	20 573	115 871	277 669
TOTAL	16 741 529	2 374 301	717 995	18 397 836

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce sont comptabilisés au coût d'acquisition.
Le règlement ANC 2015-0L6 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.
Conformément aux dispositions de ce règlement, l'entreprise apprécie pour chacun des fonds commerciaux dont elle dispose, le caractère limité ou non de sa durée d'utilisation.
Notre société a considéré que les fonds commerciaux ont une durée illimitée et ne sont donc pas amortis.
Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	107 126	7 377		114 503
Fonds commercial	15 245			15 245
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains	50 293	168		50 461
Constructions	1 380 742	367 933		1 748 675
Constructions sur sol d'autrui	144 114	3 812		147 926
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 371 803	698 457		3 070 260
Installations générales, agencements, aménagements divers	926 614	259 519		1 186 133
Matériel de transport	257 242	32 038	60 977	228 303
Matériel de bureau et matériel informatique	97 110	11 074		108 184
Mobilier	4 433	3 121		7 554
TOTAL	5 354 720	1 383 500	60 977	6 677 243

	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement	Mode d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	1 à 8 ans	Linéaire
Immobilisations corporelles		
Terrains		Non amortissable
Agencements et aménagements de terrains	10 à 20 ans	Linéaire
Agencement Constructions	4 à 10 ans	Linéaire
Constructions sur sol d'autru	20 à 48 ans	Linéaire
Installations complexes	10 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	2 à 10 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers	2 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 10 ans	Linéaire
Mobilier	1 à 8 ans	Linéaire

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Créances	4 977			4 977
TOTAL	4 977			4 977

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-2)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions			864 952		
Installations techniques, matériels			1 235 730		
Installations générales, agencements			131 150		
Matériel de transport			898		
Matériel de bureau et matériel informatique			998		
Autres immobilisations corporelles			120 000		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			20 573		
TOTAL GENERAL			2 374 301		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Matériel de transport			60 977		
Autres immobilisations corporelles	541 146		0		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			115 871		
TOTAL GENERAL	541 146		176 849		

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires		7 377		
Immobilisations corporelles				
Agencements et aménagements de terrains		168		
Constructions		367 933		
Constructions sur sol d'autrui		3 812		
Installations techniques, matériels		698 457		
Installations générales, agencements		259 519		
Matériel de transport		32 038		
Matériel de bureau et matériel informatique		11 074		
Mobilier		3 121		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		1 383 500		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Amortissements - Diminutions de l'exercice

		Ventilation des diminutions	
	Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Matériel de transport		60 977	
Immobilisations financières			
TOTAL GENERAL		60 977	

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ-

(Art. 832-4)

Frais de développement

Néant.

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Fonds commercial

Le montant inscrit au poste « Fonds commercial » s'élève à 1 111 245 euros à la clôture de l'exercice, avec un amortissement linéaire sur une durée de 10 ans.
Le test de dépréciation a été réalisé et la feuille de travail correspondante est archivée dans le dossier annuel.

Coûts d'emprunt incorporés dans l'actif

Néant.

- TITRES IMMOBILISÉS DE L'ACTIVITÉ DE PORTEFEUILLE -

(Art. 832-6)

Variation de la valeur du portefeuille de titres immobilisés de l'activité de portefeuille

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (hors droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -

(Art. 832-7)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Stocks et en-cours

	Exercice N	Exercice N-1	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Matières premières et autres approvisionnements				
- Matières premières	1 516 623	990 006	526 617	
- Autres approvisionnements	164 886	147 322	17 565	
TOTAL I	1 681 509	1 137 327	544 181	

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Dépréciations des stocks et en-cours

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Prêts	272 757	0	272 757
Autres immobilisations financières	1 864	0	1 864
Créances de l'actif immobilisé	274 621	0	274 621
Clients douteux ou litigieux	13 287	13 287	
Autres créances clients	2 308 840	2 308 840	
Personnel et comptes rattachés	2 005	2 005	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	802	802	
Taxe sur la valeur ajoutée	452 061	452 061	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	12	12	
Divers état et autres collectivités publiques	1 000 000	1 000 000	
Groupe et associés	20 000	20 000	
Débiteurs divers	1 095 505	1 095 505	
Créances de l'actif circulant	4 892 512	4 892 512	
Charges constatées d'avance	63 137	63 137	
TOTAL	5 230 271	4 955 650	274 621
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	13 293		

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
actions ordinaires	16.00	131 250			131 250

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	2 100 000			
Primes d'émission, de fusion, d'apport	500 000			
Réserve légale	210 000			
Autres réserves	9 744 465	2 265 077		
Report à nouveau		1 582 403		
Résultat de l'exercice	4 965 077		2 820 322	
Subventions d'investissement	3 831 651	1 761 058-		
Provisions réglementées	247 917	58 333		
Total des capitaux propres	21 599 109	2 144 755	2 820 322	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				2 100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport				500 000
Réserve légale				210 000
Autres réserves				12 009 542
Report à nouveau				1 582 403
Résultat de l'exercice				5 673 680
Subventions d'investissement				2 070 593
Provisions réglementées				306 250
Total des capitaux propres				24 452 468

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Litiges	114 933				114 933
Autres provisions pour risques		114 933		114 933	
Provisions pour charges					
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	114 933	114 933		114 933	114 933

Les provisions pour risques correspondent à des litiges prud'hommaux en cours à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	31 840	31 840		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 988 738	742 707	2 039 969	1 206 062
Fournisseurs et comptes rattachés	5 722 250	5 722 250		
Personnel et comptes rattachés	1 535 267	1 535 267		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 055 003	1 055 003		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 843	64 843		
Autres impôts taxes et assimilés	185 990	185 990		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	114 463	114 463		
Groupe et associés	2 063 868	2 063 868		
Autres dettes	3 053	3 053		
TOTAL	14 765 313	11 519 283	2 039 969	1 206 062
Emprunts remboursés en cours d'exercice	854 296			

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

- PRÉCISIONS SUR LES DETTES -

(Art. 832-16)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 642 683
TOTAL	3 642 683

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : 19/06/23
Montant initial de cette garantie : 1 336 201
Montant à la clôture de l'exercice : 1 118 046
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2036
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du : 20/06/23
Montant initial de cette garantie : 914 982
Montant à la clôture de l'exercice : 662 573
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2031
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du : 20/06/23
Montant initial de cette garantie : 46 487
Montant à la clôture de l'exercice : 28 778
Date de fin d'échéance de la garantie : 30/03/2029
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du : 05/10/23
Montant initial de cette garantie : 83 167
Montant à la clôture de l'exercice : 72 260
Date de fin d'échéance de la garantie : 31/03/2039
Nature de la sûreté réelle : Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Emprunt du	: 09/04/24
Montant initial de cette garantie	: 1 221 805
Montant à la clôture de l'exercice	: 1 090 898
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/02/2032
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du	: 19/04/24
Montant initial de cette garantie	: 335 130
Montant à la clôture de l'exercice	: 314 184
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/02/2037
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du	: 27/06/24
Montant initial de cette garantie	: 266 165
Montant à la clôture de l'exercice	: 252 857
Date de fin d'échéance de la garantie	: 10/02/2040
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

Emprunt du	: 18/07/24
Montant initial de cette garantie	: 121 278
Montant à la clôture de l'exercice	: 103 187
Date de fin d'échéance de la garantie	: 11/02/2030
Nature de la sûreté réelle	: Nantissement du fds de cce des Crets en 1er rang

- PRÉCISIONS RELATIVES À CERTAINS ÉLÉMENTS -

(Art. 832-19)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 753 637
TOTAL	1 753 637

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	18 255
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	512 183
Dettes fiscales et sociales	1 604 810
Autres dettes	3 053
TOTAL	2 138 301

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉS. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	58 333	687250
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
TOTAL	58 333	

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS AU TITRE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES AVEC DES PARTIES LIÉES -

(Art. 834-1)

Désignation de la partie liée	Nature de la relation avec la partie liée	Montant des transactions réalisées avec la partie au cours de l'exercice	Autres informations
CARNIVOR	DETTE FOURNISSEUR	531 048	
T'RHEA	DETTE FOURNISSEUR	323 435	
CARNIVOR	CREANCE CLIENT	508 265	
T'RHEA	CREANCE CLIENT	305 900	
T'RHEA	COMPTE COURANT	2 020 000	
CARNIVOR	COMPTE COURANT	1 363 868	

- AVANCES, CRÉDITS ET ENGAGEMENTS -

(Art. 835-1)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	
Engagement total		638 609
Engagement total		638 609

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- turn over faible
- taux d'inflation 1 %
- taux d'actualisation 3,96 %
-charges patronales 41,50 %

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- ENGAGEMENTS HORS BILAN - COMPLÉMENT RELATIF AUX ENTITÉS LIÉES -

(Art. 836-2)

NOVANCES
CERTIFIÉ CONFORME
Le Commissaire aux comptes

- ENGAGEMENTS PRIS EN MATIÈRE DE CRÉDIT-BAIL -

(Art. 836-3)

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice	Prix d'achat résiduel
- 612246 CIC LEASING MONDIAL FRIGO GENERATEURS FROID EQUIPE		2 200
- 612251 NATIXIS ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANCEMENT GLOBAL	14 550	2 852
- 612249 LIXXBAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANCEMENT GLOBA	14 550	2 852
- 612248 CIC LEASING ACHATS DIVERS MATERIELS (FINANCEM	14 555	2 853
- 612254 BPCE LEASE ACHAT DIVERS MATERIELS (FINA	55 835	3 969
- 612253 CIC BAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (F	55 853	3 970
- 612252 LIXXBAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (F	55 835	3 969
- 612256 LIXXBAIL ACHAT DIVERS MATERIELS (FINAN	45 821	1 991
- 612257 CIC LEASING ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANC	45 835	1 991
- 612258 BPCE LEASE ACHAT DIVERS MATERIELS (FINANCEMENT GLO	45 821	1 991
- 612219 BNP LEASE GROUP TRANSPALETTE ELECTRIQUE A1H04655		52
- 612220 BNP LEASE GROUP TRANSPALLETTE ELECTRIQUE A1H04660		52
- 612226 BNP LEASE GROUP GERBEUR TOYOTA A1H04662		88
- 612223 BNP LEASE GROUP TRANSPALETTE ELECTRIQUE		47
- 612259 MAN FINANCIAL CAISSE FRIGO EQUIPEMENT FROID TGS 26	35 758	1 455
- 612243 BNP LEASE GROUP CHARIOT RETRACTABLE A1J95935	10 204	334
Mobilier	394 617	30 665
TOTAL	394 617	30 665

- ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL - INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES -

(Art. 836-4)

Nature	Matériel de transport	Matériel de bureau et info	Mobilier	Autres	Total
Valeur d'origine	330 300			2 807 127	3 137 427
Coût d'entrée de l'actif	330 300			2 807 127	3 137 427
Amortissements					
Valeur nette	330 300			2 807 127	3 137 427
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs	247 918			2 248 529	2 496 447
- exercice	63 466			426 545	490 011
TOTAL	311 384			2 675 074	2 986 458
Redevances restant à payer					
- à un an au plus	32 346			311 252	343 598
- entre 1 et 5 ans	5 108			48 377	53 485
TOTAL	37 454			359 629	397 083

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **143 personnes** , conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.



- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	8
Agents de maîtrise et techniciens	20
Employés	10
Ouvriers	105
TOTAL	143

PRESIDENT T'RHEA